Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260321-CM2103269-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de procurations : 0
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 16 mars 2026
Date de publication : 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-et-un mars, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Fabrice VELY, maire.

ETAIENT PRESENTS : Pascale AUDOIN - Nathalie BELLOCHE – Mélanie BIDAULT – Franck BLANDEAU – Hervé BOURMAUD – Laure CORDEROCH – Erina CORDROCH – Déborah DEFOSSEZ – Martine DI GUGLIELMO – Valérie DUPRE – François EZANNO – Jean-Luc HEMMAR – Christelle HENOFF – Stéphanie JAMBOU – Michelle JONQUEMAT – Sonia LE BARON – Guillaume LE BOZEC – Philippe LE HEN – Vincent LE HUITOUX – Claude LE QUELLENEC – André LOMENECH – Christine LUCAS – Stéphane RIO – Charlotte RODRIGUEZ – Jérôme ROUILLON – Olivier ROUSSEAU – Laure SIMON – Damien TALVAS – Fabrice VELY

Madame Erina CORDROCH a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire par 28 voix pour et 1 abstention.

ELECTION DES DELEGUES ET DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS DIVERS ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260321-CM2103269-DE

ELECTION DES DELEGUES ET DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS DIVERS ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

- de désigner les délégués suivants dans les organismes extérieurs où la Commune est représentée :
    - comité syndical de Morbihan Energies : André Lomenech, Guillaume Le Bozec
    - comité syndical du syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du pays de Lorient : Fabrice Vély, Laure Corderoch
    - conseil d'administration de l'EHPAD Ti Aïeul de Kergoff : Fabrice Vély, Martine Di Guglielmo, Christelle Hénoff
    - conseil d'administration de l'EHPAD résidence Anne de Bretagne : Fabrice Vély
    - conseil de surveillance de l'établissement public de santé mentale Charcot : Fabrice Vély
    - comité national d'action sociale : Martine Di Guglielmo
    - conseiller correspondant Défense : Claude Le Quellenec
    - élu référent sécurité routière : Claude Le Quellenec
    - élu référent langue bretonne : Michelle Jonquemat
    - conseil d'administration de l'Association musicale de Caudan : Charlotte Rodriguez (titulaire), Hervé Bourmaud (suppléant)
    - conseil de vie sociale de l'EHPAD Le Belvédère : Martine Di Guglielmo
    - conseil de vie sociale de l'EHPAD Ti Aïeul : Martine Di Guglielmo
    - conseil de vie sociale de l'EHPAD résidence Anne de Bretagne : Martine Di Guglielmo
    - conseil de vie sociale de l'Institut médico-éducatif de Kergadaud : Martine Di Guglielmo
    - conseil de vie sociale de l'établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) De l'Armor à l'Argoat : Martine Di Guglielmo
    - comité de jumelage : Fabrice Vély, Charlotte Rodriguez, Nathalie Belloche, Hervé Bourmaud
    - commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Fabrice Vély, Laure Corderoch
    - comité de suivi de site du centre de traitement des déchets ADAOZ : Fabrice Vély, Guillaume Le Bozec (titulaires), Jérôme Rouillon, Martine Di Guglielmo (suppléants)
    - comité de suivi de site de l'entreprise GUERBET : Olivier Rousseau (titulaire), Laure Corderoch (suppléante)
    - bureau de l'association foncière de remembrement : Fabrice Vély, Daniel Ezanno, Marcel Talvas, Marie-Pierre Le Cheviller, Stéphane Graignic, François Ezanno, Jean-Luc Toulliou, Louis Drian,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260321-CM2103269-DE

Nicolas Daniel, Jean-Luc Le Ferrand, Eric Bouric, Michel Le Guen, Alain Coeffic, Pascale Le Heno, Maurice Le Leslé,

Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE CAUDAN

Fabrice VELY